

Présentation Rapport d'activités 2008
Assemblée générale du mercredi 1^{er} juillet 2009
« Projets associatifs et logique de marché ? »

L'année 2008 a été une année riche dans l'activité mais délicate dans la réalisation :

- du fait de notre situation déficitaire, nous avons dû être très vigilant dans l'exécution du budget et donc c'est avec un effectif réduit de 2 CT et un fort souci d'économies que nous avons fait face à une actualité foisonnante où l'Uniopss a été très fortement sollicitée dans son rôle d'interface. Notre résultat comptable 2008, certes à nouveau déficitaire (pour cause de départ négocié de notre Directeur Administratif et Financier), montre une maîtrise de notre exploitation puisque celle-ci dégage un résultat positif.
- également car nous nous trouvons en fin de conventions avec la plupart de nos partenaires « Etat » ou autres (Caisse Nationale d'Assurances Familiales, Mutualité Sociale Agricole,...) et qu'il nous fallait renégocier celles-ci dans un contexte que l'apparition de la crise dans l'été 2008 rendait plus serré. 2009 sera déterminant.
- enfin parce que le réseau Uriopss doit s'adapter à un environnement changeant et que cela se fait parfois dans la tension (exemple Midi-Pyrénées) mais aussi dans l'innovation (exemple l'Uniopss Auvergne Limousin) Cette adaptation est une orientation forte de l'année 2009.

Quelques faits de l'année 2008 pour vous donner envie d'aller plus loin dans la lecture du rapport :

Un rapide « zoom » sur quelques actions significatives de la diversité de l'activité conduite par l'Uniopss.

° *Un conseil de prospective élargi et installé en octobre 2008.* Je ne fais que le signaler. Le président en parle dans son rapport moral. Sa place est importante pour l'Union afin de nous ouvrir et de nous ancrer dans une réflexion plus large au seul secteur sanitaire, social et médico-social et aux seuls acteurs de ce secteur.

° *Approfondissement de l'engagement de l'Uniopss au sein du collectif Services Sociaux d'Intérêt Général (SSIG) et Travaux poursuivis sur l'impact du droit communautaire sur le cadre d'activité des associations de solidarité et la mise en concurrence.*

Ce sont deux dossiers stratégiques pour le devenir du secteur sanitaire, social et médico-social et pour l'identité du non lucratif. L'année 2009 le confirme et l'Uniopss s'investit fortement.

Signalons les deux publications élaborées par le collectif : « *Les services sociaux d'intérêt général dans le marché intérieur du XXI^{ème} siècle : la nouvelle donne du traité réformateur* » qui propose une état des lieux du processus communautaire sur les SSIG ; un guide pratique sur les SSIG à destination des collectivités territoriales publié en novembre 2008.

° *L'Uniopss, en tant que coordination sanitaire, sociale et médico-sociale,* représente ce secteur au CA de la CPCA (Conférence Permanente des Coordinations Associatives) Elle est membre à ce titre du CA du CEGES (Conseil des Entreprises, employeurs et Groupements de l'Economie Sociale), du CSES (Conseil Supérieur de l'Economie sociale) Elle contribue dans ces différents lieux à travailler à l'affirmation et à la valorisation du non lucratif associatif dans notre société.

° *Par sa participation à l'Agence Nationale de l'Evaluation et de la Qualité des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ANESM),* l'Uniopss veille à ce que l'évaluation soit bien une démarche permanente d'amélioration de la qualité et devienne un outil essentiel dans la nouvelle régulation qui se met en place.

° *L'élaboration et un commencement de réalisation du projet de recherche action formation* « Ressources humaines et spécificités des rapports sociaux dans les associations de solidarité : comment mieux utiliser les outils RH ? » dont le déploiement se poursuit sur l'année 2009.

° *Des positionnements successifs autour de la question de la création des Agences Régionales de Santé et du projet « Hôpital, Santé, Patients, Territoires » en lien avec la réforme de l'Etat* et l'impact prévisible, complémentaire aux effets de la loi « HPST », de la Révision Générale des Politiques Publiques sur la régulation du secteur sanitaire, social et médico-social.

° *Concernant la régulation, la parution d'un ouvrage* sur les Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) nous a permis d'innover en proposant une analyse politique de la bonne utilisation des CPOM tout en apportant un éclairage technique, méthodologique et pratique. Nous reprendrons cette façon de faire avec la parution prévue sur « la commande publique et la concurrence entre associations »

° *Un investissement important pour mettre le logement sur l'agenda politique par la création et l'animation, avec la Fédération Nationale des Associations de Réinsertion Sociale (FNARS), du collectif des associations unies.* Collectif qui a proposé au gouvernement et au premier ministre d'inscrire 13 axes d'engagements dans les priorités des politiques publiques pour répondre aux besoins criants liés au logement.

° *Une participation active* aux réunions de concertation préparatoires à la rédaction du projet de loi généralisant *le Revenu de Solidarité Active (RSA)*

° *Dans les secteurs de la petite enfance et de la protection de la jeunesse*, la poursuite de la rénovation de ces deux secteurs a conduit l'Uniopss :

- à travailler à la réalisation d'une plaquette sur la valorisation des acteurs de l'économie sociale dans le champ de la petite enfance,
- à entamer une réflexion de fond sur la place accordée à la jeunesse dans notre société.

° *Du côté « des personnes âgées et des personnes handicapées »* les travaux autour de la « création d'un nouveau risque de protection sociale » ont beaucoup mobilisé. Le résultat de ces longues séances de consultation n'est pas encore abouti. L'Uniopss reste vigilante avec ses adhérents pour que ce projet ne se limite pas à une simple réforme du financement de la dépendance.

° *L'animation du Centre National d'Animation et de Ressources (CNAR) « Action sociale, médico-sociale et santé »* qui permet à l'Uniopss, avec l'appui de l'Etat et de la Caisse de Dépôts et Consignation (CDC), de contribuer au maintien et au développement de l'emploi et à la consolidation de l'activité économique des associations par le développement d'outils d'information, de gestion, d'accompagnement adaptés au secteur de la solidarité. Ces outils sont mis à disposition des Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA)

Pour terminer ce rapide « zoom », citons trois manifestations :

Les 7èmes assises des établissements et services pour personnes âgées à Lyon en novembre 2008 ont réuni 540 personnes. C'était l'occasion de faire le point sur de nombreux sujets.

« La justice des mineurs en balance entre répression et éducation ? » à Paris en octobre 2008. Il s'agissait d'aborder le thème de la justice des mineurs, enjeu de société majeur, pour éclairer le débat sur la réforme de l'ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante et d'en poser les enjeux majeurs.

Atelier « Citoyenneté européenne : comment ne laisser personne sur le bord de la route ? » à Lyon en juin 2008 organisé dans le cadre des Etats généraux de l'Europe. Il s'agissait de travailler sur les vecteurs permettant d'activer la participation et de construire une citoyenneté y compris européenne pour les personnes éloignées des processus institutionnels.

A travers ses activités, ses engagements, ses manifestations, l'Uniopss développe « une philosophie de l'action » pour le non lucratif.

Une « philosophie pour l'action » permettant aux acteurs du non lucratif de se situer dans les dispositifs et qui cherche à conjuguer éthique, valeurs, gouvernance, rapport « qualité/coûts » avec le respect de certains fondements dans la mise en œuvre des actions.

Nous pouvons résumer cette construction en marche autour des huit points clefs suivants :

- ° Responsabilité de la personne morale gestionnaire, corps intermédiaire réunissant dans la réalisation d'un même projet la société civile et la mise en œuvre d'une mission d'intérêt général ;
- ° Primauté du projet social sur l'activité économique ;
- ° Encouragement à l'initiative et à l'innovation ;
- ° Promotion de la mixité sociale pour combattre le risque d'une solidarité sélective et d'une stigmatisation de certains publics ;
- ° Construction d'une Europe solidaire en contribuant à ce que les objectifs de libre concurrence ne relèguent pas au second rang, en raison du primat du marché, les acteurs, les actions et les dispositifs de solidarité sociale au détriment des personnes les plus vulnérables.
- ° Oui aux regroupements, aux coopérations, à la coordination ; Non à la concentration forcée ;
- ° Management participatif pour un projet fédérant des acteurs multiples et divers (bénéficiaires, administrateurs, salariés, bénévoles, donateurs)
- ° Professionnalisation, qualité et sécurité dans l'appui, le soutien et le soin.

B- Sur l'activité 2008 « chiffrés », quelques éléments compléteront ce panorama rapide de l'activité de l'Uniopss :

° **Sur les 12 commissions de l'Uniopss**, 10 se sont réunies cette année -les commissions vie associative et Emploi/RH n'ont pu se tenir en 2008- Elles regroupent pour la plupart des représentants des Uriopss et des Adhérents nationaux, se sont rassemblées 45 fois avec une participation moyenne de 15 personnes.

Les groupes de travail mis en place par les commissions ont été souvent sollicités pour approfondir certains sujets (*exemple : sur les SSIG, sur la justice des mineurs, sur les CPOM*) Ils se sont réunis 70 fois avec une moyenne de 10 participants par réunion.

Notons un investissement particulier avec la création et ***l'animation d'un collectif des associations unies (31) autour de l'hébergement/logement***. Ce collectif s'est retrouvé 72 fois sur l'année 2008.

° **L'Uniopss a été largement auditionnée** (*dans le cadre par exemple du projet de loi RSA, des projets de loi de finance et de financement de sécurité sociale, de la réforme de l'ordonnance de 1945, de la préparation de la loi HPST...*) par le Parlement (*assemblée et sénat*), le Conseil économique et social, les cabinets ministériels. Au total autour d'une cinquantaine de fois (*dont 11 fois pour le pôle « enfance famille jeunesse » et 12 pour le pôle « lutte contre les exclusions »*)

L'Uniopss a pris position sur de nombreux sujets concernant le secteur sanitaire, social et médico-social (*par exemple sur le projet de loi HPST, sur le RSA, sur les tarifs plafonds, sur le 5^{ème} risque*) et adressé des courriers aux représentants politiques pour les alerter et leur faire des propositions.

° **L'Uniopss représente notre secteur** dans une cinquantaine de lieux. Quelques exemples :

- Conseils d'administration de l'Agence Nationale de l'Evaluation (ANESM), de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), de l'Observatoire Décentralisé de l'Action Sociale (ODAS)... aux Conseils d'administration du GIC (1% logement), du Crédit Coopératif, de la Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA), etc...

- Représentations institutionnelles : Comité National de l'Organisation Sanitaire et Sociale (CNOSS), Conférence Nationale de Santé (CNS), Comité National de Lutte contre l'Exclusion (CNLE), Haut Comité du Logement pour les personnes défavorisées, Groupe de Suivi de la réforme de la protection de l'enfance, Conseil Supérieur du travail social, Collectif SSIG, etc...

° **En matière de productions :**

- 10 numéros d'Union Sociale sont parus, édité en moyenne à 5400 exemplaires. Les articles et dossiers ont abordés les actualités du secteur (*par exemple justice des mineurs en mai et le projet de loi HPST en décembre*) ou les échéances politiques du moment (*par exemple les municipales dans le numéro de février*)

- Un Cd-rom Loi 2002-2 (vendus à 585 exemplaires au 31/12/2008) Référentiel juridique, celui analyse les évolutions du cadre dans lequel évoluent les associations de solidarité autour de 14 grands thèmes.

- Deux mises à jour du Guide employeur associatif : droits et obligations

- Deux mises à jour du Guide du budget

- Logiciel de gestion - Keopss. Ce Cd-rom aide à élaborer les budgets prévisionnels, budgets exécutoires et comptes administratifs. En 2008 l'Uniopss a cédé Keopss à la société Apologic (groupe Chèque Déjeuner), l'Uniopss restant maître du contenu de Keopss ainsi que des axes de développement.

- Deux Cahiers de l'Uniopss : Edition du Cahier n° 20 « Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) » Fin décembre 2008, 1119 exemplaires étaient vendus ; Réédition du Cahier n° 19 « Associations de solidarité, acteurs économiques et politiques »

- Deux plaquettes ont été éditées : Sur la Petite Enfance, élaborée collectivement au sein de la commission, cette plaquette vise à présenter les valeurs de l'économie sociale. Elle a été diffusée, entre autres, à l'occasion du salon des Maires de France en novembre 2008 sur un stand commun ; Le catalogue des publications du réseau Uniopss-Uriopss récapitule les principales publications disponibles.

° **Plate forme électronique du Réseau Uniopss-Uriopss**

En avril 2008 ont été mis en ligne les 24 sites Web du réseau et la généralisation du logiciel de gestion des adhérents par toutes les Uriopss.

- 707 notes d'information nationale (-16% par rapport à 2007) Cette baisse est due notamment à l'absence de 2 CT et aussi sans doute au temps d'appropriation de nouvel outil par les équipes

- 1 210 notes d'information régionale (+ 342% par rapport à 2007)

- 10 847 visiteurs différents ont visité chaque mois nos sites (-3% par rapport à 2007)

- 278 205 visites sur l'année (-38% par rapport à 2007) et 1 707 234 pages visitées (-28% par rapport à 2007)